



Agence pour l'Evaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

## **Evaluation du cursus « Bachelier Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010**

### **RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE Haute Ecole Libre Mosane**

Comité des experts :  
M. Jean-Robert POULIN, président,  
Mmes Sylvie DESIRE, Marie-Françoise GILLET,  
Michelle JANSSEN et M. Léopold PAQUAY, experts.

**11 JUIN 2010**

## **INTRODUCTION**

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à une visite de l'établissement du 18 au 19 mars 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier ; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

## **CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité**

---

### **Présentation de l'institution**

La Haute Ecole libre mosane (HELMO) est née de la fusion entre les Hautes Ecoles ISELL et HEMES le 5 juin 2008. Elle appartient au réseau libre et est la seule école de ce réseau à se situer en Province de Liège. Reconnue et subventionnée par la Communauté Française Wallonie-Bruxelles, elle est affiliée à la Fédération Supérieure Catholique.

Elle comprend les cinq catégories suivantes : économique, technique, sociale, paramédicale et pédagogique.

La catégorie pédagogique comporte deux champs de formation. Le champ socio-éducatif qui forme des éducateurs spécialisés et des psychomotriciens et le champ pédagogique qui forme des instituteurs préscolaires, des instituteurs primaires et des agrégés de l'enseignement secondaire inférieur (AESI). Ce champ comprend aussi une année de spécialisation en orthopédagogie.

### **Gestion de la qualité dans l'institution et dans l'entité**

- 1 Le rapport d'autoévaluation, présenté avec clarté, et les annexes particulièrement structurées témoigne d'un travail méthodologique rigoureux et explicite. Les enquêtes proposées sous forme de questionnaires et de focus-groupe ont été bien construites et les résultats qui en découlent, clairement présentés, aboutissent à une analyse fine des points reconnus comme forts, des points à améliorer et des pistes d'action.
- 2 Afin de pérenniser cette dynamique d'autoévaluation et d'éviter que cette opération ne soit un « one-shot », le comité des experts recommande à la HE de mettre en place un dispositif formalisé d'analyse et de régulation. Il propose d'envisager une évaluation participative régulière des enseignements, une évaluation collective du programme par les différents acteurs, une évaluation du fonctionnement de la section pédagogique et le choix de modalités de régulation collectives articulées autour d'un projet commun.
- 3 Si le caractère participatif de la démarche d'autoévaluation a été positivement remarqué par les experts qui apprécient la contribution active de tous les acteurs concernés par la démarche qualité, ils recommandent de considérer davantage encore les employeurs, directions d'école et maîtres de stage comme partenaires incontournables de la formation.

### **Partenariats institutionnels**

Les multiples partenariats auxquels est associée la HE, constituent des atouts et des opportunités favorables à la démarche qualité. Au niveau des partenariats en lien avec la formation, le comité des experts relève la participation de la HE au « Printemps des sciences » (avec collaboration avec l'Université de Liège) et un partenariat avec diverses ASBL. En ce qui concerne les partenariats internationaux, la HE participe aux actions des réseaux RIFFEF<sup>1</sup> et COMENIUS.

### **Participation des étudiants aux instances**

- 1 Les étudiants - participants actifs au processus d'évaluation – se disent satisfaits d'avoir été consultés et entendus dans leurs préoccupations d'ordre pédagogique (étalement des travaux, allègement de l'horaire...)
- 2 La motivation des étudiants de deuxième année à participer activement au conseil de classe est à souligner et ne demande qu'à être élargie afin de contribuer à la formation d'acteurs sociaux et de citoyens responsables. Le comité des experts recommande aussi de chercher à favoriser davantage la représentation étudiante au sein du Conseil pédagogique, par exemple, en accordant des crédits ECTS aux étudiants, en leur confiant la responsabilité d'un budget.

---

<sup>1</sup> Réseau International Francophone des Établissements de formation de formateurs

## CHAP 2 : Les programmes d'études

---

*En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).*

*Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année d'études par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.*

*Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.*

*Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.*

### Objectifs généraux et spécifiques de la formation

- 1 Les objectifs généraux du programme vont dans le sens de ceux identifiés dans le décret « Missions » pour l'enseignement organisé par la Communauté française.
- 2 Dans la section préscolaire, à la Haute Ecole libre mosane (HELMo), la formation des instituteurs prend en compte de manière particulière, « l'enfant et la question sociale de l'éducation des citoyens en devenir ». C'est un aspect du projet de la HELMo que le comité des experts a relevé, tout au long du travail d'évaluation effectué, tant il transparait.
- 3 Néanmoins, si un travail important a été accompli dans le but de préciser le profil de l'enseignant du préscolaire issu de la HELMo, le comité constate que celui-ci, bien que centré sur l'enfant, demeure trop général et permet difficilement de dégager la « couleur particulière » de la section préscolaire. Il encourage donc tous les acteurs de la section à effectuer une démarche formelle de réflexion visant à définir avec plus de précision encore le type d'enseignant qu'elle désire former.

### [Droit de réponse de l'établissement](#)

### Programme(s)

- 1 Si la section préscolaire se base sur les trois modèles établis dans le « Décret 2000 » - le référentiel des 13 compétences, les 7 axes de formation, le référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant - les documents s'y rapportant ne rendent pas de manière suffisamment explicite ces références. Les professeurs présentent plutôt des séries d'objectifs spécifiques présentés sous forme d'objectifs comportementaux. Le comité des experts propose à la HE d'approfondir la question de la formation par compétences et de songer à expérimenter diverses approches qui permettront à toute l'équipe professorale de s'engager plus activement dans ce type de formation. Ainsi, la section approfondirait plus encore son travail sur la question de la formation par compétences (réflexion sur le profil) et son travail aboutirait à l'élaboration d'indicateurs de développement des compétences de ces savoir-agir complexes.
- 2 Le rapport d'autoévaluation met l'accent sur la cohérence qui existe entre les pratiques pédagogiques des divers cours et sur la plupart des activités organisées dans les cours orientés vers la formation professionnelle d'instituteurs préscolaires. Le comité des experts fait remarquer que la contribution de chaque cours et de chaque type d'activité aux compétences visées (et au profil d'un enseignant d'école préscolaire) gagnerait à être plus formalisée. Il insiste sur ces nécessaires explicitations et formalisations des liens entre chaque activité et le référentiel visé. Le but est, en effet, que les étudiants perçoivent davantage la cohérence de leur

formation au travers de chacune des activités parce que celles-ci s'inscrivent comme un passage « obligé » pour atteindre les objectifs de leur future profession.

- 3 La plupart des enseignants développent des dispositifs censés faire acquérir les concepts-clés de leur discipline et ont aussi la volonté de faire acquérir aux étudiants des savoirs issus de la recherche en les adaptant à leur public. Toutes ces démarches gagneraient en efficacité si elles étaient conceptualisées de façon plus formelle encore.

L'articulation théorie-pratique, préoccupation majeure de l'équipe des formateurs au travers de leur auto-évaluation n'est pas assez perceptible aux yeux des experts qui se posent la question : « quelle collaboration effective pourrait être établie entre d'une part les maîtres de formation pratique (MFP) et d'autre part les enseignants de la section ? » Les projets interdisciplinaires, force reconnue, restent assez localisés et la cohérence de la formation s'en verrait renforcée s'ils étaient plus développés encore.

### Droit de réponse de l'établissement

- 4 En matière d'approche pédagogique et d'encouragement à l'apprentissage autonome, les experts soulignent l'organisation de différents projets (« Des racines et des ailes » en troisième année de formation - Stages à l'étranger, etc.) et la mise à disposition d'outils qui permettent à l'étudiant de se construire un profil professionnel tout en développant son esprit critique et son autonomie.
- 5 Le comité des experts note que de nombreuses formes d'évaluation sont proposées aux étudiants par la HE et explicitées avec précision année par année. Malgré cet effort dans la diversité et la pertinence, les étudiants font remarquer qu'ils éprouvent encore des difficultés à saisir la signification et les objectifs de ces formes différentes d'évaluation et la portée exacte qu'elles ont sur leur formation.
- 6 Au niveau du TFE, deux procédures originales sont proposées aux étudiants (carnet de référence avec une typologie des travaux ; « Foire aux T.F.E. » où sont données pistes et thématiques de recherches possibles, et échange d'expérience avec les étudiants de troisième). Les étudiants apprécient unanimement l'insertion du TFE dans la formation et sont confiants quant à l'intérêt de ce travail pour leur future pratique de classe. Ce travail s'inscrit dans la perspective de former des praticiens réflexifs.
- 7 Une force reconnue au sein de la section est le temps consacré à la préparation de la formation pratique des étudiants. La réflexion autour de la progression des apprentissages, les objectifs posés et les réunions d'information qui ont lieu autour de cette problématique stage sont fort appréciés par les étudiants. De la même manière, le travail collectif d'évaluation, placé en fin de stage et qui prend en compte, de manière synthétique, l'ensemble du travail du stagiaire, en sa présence, apparaît comme très intéressant et très porteur pour son évolution formative. Les nombreux départs d'étudiants en stage à l'étranger sont également à souligner très positivement. La réalisation d'un stage à l'étranger constitue bien évidemment un événement attrayant pour l'étudiant, mais plus encore, elle représente une façon particulièrement riche et féconde de compléter et de parfaire sa formation. Ainsi, cette année, plus de la moitié des étudiants sont partis à l'étranger. La qualité de l'accompagnement réservé aux étudiants reste cependant fonction de la destination choisie. En ce qui concerne les destinations avec lesquelles la HE travaille régulièrement, il ne semble se poser aucun souci tandis que pour des stages aux destinations plus nouvelles, où les étudiants partent seuls, l'accompagnement serait un point à améliorer. Le comité des experts invite la section à continuer à proposer de telles initiatives tout en se penchant sur une anticipation organisationnelle plus précise quelle que soit la destination.
- 8 Le rôle joué par les maîtres de stage est aussi apparu comme une force au fil des entretiens avec les étudiants de toutes les années. Ils sont considérés comme des co-formateurs, modèles importants dans l'accompagnement à la pratique future des élèves. Tout en étant convaincu que cette remarque n'est pas particulière à l'HELMo, le comité lui recommande de travailler finement la sélection des lieux de stages afin que les maîtres de stage soient des volontaires de qualité, surtout motivés par ce travail d'accompagnement, contraignant et peu valorisé matériellement.

La proximité physique d'une école préscolaire et la mise en place d'une formation des maîtres de stage constituent deux atouts qui semblent exercer une influence très positive sur la qualité de la formation.

- 9 Le comité des experts note les nombreux efforts d'adaptation du programme réalisés au courant des derniers mois mais s'étonne du fait que la section préscolaire ait réduit la place accordée au travail de groupe, particulièrement en première année. Une telle mesure s'avèrait-elle vraiment pertinente ? Ne serait-il pas plus opportun de placer le cours d'initiation aux techniques de travail de groupe dès la première année puisqu'il prépare à cette pratique, dont la maîtrise s'avère particulièrement importante dans l'exercice du métier d'enseignant ? Conséquemment, le comité des experts recommande de revoir plutôt les pratiques actuelles en cette matière et de tenter d'apporter des modifications afin de les rendre mieux adaptées à la réalité des étudiants et des formateurs.

### **Information et communication**

- 1 Des espaces de communication formalisés favorisent les échanges au sein de l'équipe qui organise des réunions de section et des réunions mensuelles de professeurs. Cette volonté de partager collectivement les dispositions pédagogiques et l'organisation de la formation est reconnue comme une force de la section. Cette force amène toutefois les experts à identifier un point d'amélioration : en effet, cet effort de communication n'est pas encore perçu, à travers les différents entretiens, comme produisant une unité d'équipe. C'est un point sur lequel il serait opportun de réfléchir afin d'améliorer la cohésion pédagogique de l'équipe.
- 2 La communication avec les étudiants semble être une force à rechercher. La « plate-forme » est une excellente initiative mais encore trop aléatoire pour certains étudiants qui ne peuvent y accéder pour des raisons techniques.
- 3 La diffusion d'un « mémento » destiné aux étudiants de première année et au personnel est un point fort en termes de communication. Cependant, l'utilisation de ce mémento chez les étudiants est limitée soit qu'ils lisent peu soit qu'ils n'y reconnaissent qu'un intérêt mineur excepté le répertoire des coordonnées des professeurs.
- 4 Concernant l'information donnée aux étudiants sur les modalités de leurs évaluations, contenus et pondérations, le comité des experts souligne que ces points figurent dans le *Programme de formation*, le *Vade-mecum de l'évaluation* et le *Vade-mecum des stages*.

### Accueil et intégration des étudiants

La satisfaction des étudiants est unanimement positive en ce domaine.

### Suivi pédagogique

- 1 La répartition des grilles ECTS est plus mathématique que réellement liée à la charge de travail. Actuellement, la grille ECTS est loin de rendre compte fidèlement de la charge réelle de travail dans chacun des cours de sorte que les étudiants n'arrivent pas à faire le lien entre ECTS et charge effective de travail. Cette situation – qui n'est pas spécifique à la HE - ne va pas sans poser certains problèmes notamment en matière de planification. Le comité des experts recommande que la catégorie pédagogique veille à ce que soit effectué un travail en profondeur destiné à faire en sorte que la grille des ECTS témoigne avec précision des charges réelles de travail pour les étudiants.
- 2 En matière de promotion de la réussite, le comité note l'organisation de modules psychopédagogiques et disciplinaires inscrits à l'horaire visant à aider l'étudiant à acquérir de meilleures méthodes de travail. En ce qui concerne la maîtrise de la langue, des efforts importants ont été consentis par le préscolaire en créant des activités qui regroupent maximum 15 étudiants, en mettant en place des équipes d'enseignants mandatés pour chaque classe de 1ère année (en lien avec la promotion de la réussite), en proposant un accompagnement plus individualisé, sur base volontaire. Malheureusement, tous les efforts consentis par la HE ne font pas suffisamment appel à des interventions centrées sur l'utilisation de stratégies efficaces en matière d'amélioration de la maîtrise de la langue.
- 3 Les experts soulignent la mise en place d'un système de tutorat géré par les étudiants mais celui-ci s'avère bien difficile vu la lourdeur de la charge-horaire de chaque étudiant. Malgré la sensibilisation des étudiants à cette pratique, les experts conseillent à la HE de poursuivre la démarche, cette situation pouvant se reproduire dans leur future école, lieu de travail. Ainsi exécutées, les compétences du travail en équipe et celles de l'enseignant acteur-social se développeront dans un objectif attendu. La section ne pourrait-elle entrevoir d'accorder des crédits ECTS aux étudiants s'ils s'engagent dans cette participation active ?

### Aide à l'insertion professionnelle fournie par l'établissement

- 1 Un cours visant à favoriser l'insertion professionnelle a lieu en troisième année, ce qui est certes d'un intérêt indéniable mais il semble y avoir trop peu de retombées sur l'aspect pratique de la profession. Les anciens étudiants reconnaissent avoir éprouvé pas mal de difficultés à affronter les réalités de la profession au niveau administratif, au niveau relationnel avec les parents, avec l'équipe et la direction, etc. Au niveau du statut de l'enseignant, ils avouent ne pas en avoir saisi l'essentiel. Ces mêmes étudiants font aussi remarquer qu'un cours de déontologie professionnelle serait intéressant à suivre et ce tout au long du cursus formatif. Le comité des experts suggère d'organiser après les derniers examens de troisième année, une information générale visant à comprendre les aspects administratifs de la profession et visant une meilleure approche des réalités professionnelles ou suggère d'entrevoir la possibilité de mettre sur pieds une formation continuée pour futurs et jeunes diplômés (mode de fonctionnement des différents réseaux, droits en matière d'ancienneté, d'accumulation des jours prioritaires...).

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

### Personnel de gestion des ressources humaines

- 1 Si la politique de l'établissement en matière de formation continuée n'est pas facile à mettre en œuvre, elle est dynamisée par la direction qui se donne les moyens de faire participer à des colloques, le personnel qui témoigne d'un intérêt pour se ressourcer à l'extérieur de l'établissement.
- 2 Le comité des experts recommande la nécessaire formalisation d'une démarche de gestion des ressources humaines visant le développement professionnel des formateurs. Par exemple, que soit organisé un entretien annuel de fonctionnement du personnel ; que soit envisagé des perspectives collectives en matière de formation continuée et non pas seulement de gérer ou de répondre seulement à des demandes individuelles.
- 3 Les stratégies de recrutement sont réfléchies et l'engagement des personnes qui ont des ancrages sur le terrain est favorisé.

### Ressources et équipements

- 1 Les étudiants semblent satisfaits des ressources et des équipements de leur HE et ne pâtissent pas de l'exiguïté des locaux de formation qui sont mis à leur disposition.
- 2 L'espace de vie, même s'il est quelque peu vétuste et étroit, apparaît comme chaleureux, pratique et assez adapté aux besoins des utilisateurs excepté la cafétéria qui, si elle est qualitativement, hautement appréciée des étudiants, pourrait organiser deux services pour remédier à l'étroitesse de ses dimensions... L'équipe des professeurs et du personnel administratif ne serait cependant pas déçue de bénéficier d'un embellissement des lieux et d'un espace plus aéré tout comme les étudiants d'ailleurs.  
Des moyens sont depuis peu mis en place pour l'embellissement et l'agrandissement des espaces de vie mais le comité des experts suggère une gestion des bâtiments en adéquation avec le projet pédagogique de la HE. Il invite à réfléchir à un nouveau projet architectural fonctionnel eu égard aux nouveaux bâtiments attribués à la HE et eu égard aux perspectives globales de formation.  
Inclure dans cette équipe de réflexion les étudiants, les élèves et l'équipe éducative de l'école maternelle attenante à la HE verrait sans aucun doute naître un projet intéressant en lien direct avec les besoins de chacun.

### Recherche

Dans le rapport d'autoévaluation, le comité des experts a pu lire que la section préscolaire de la HE précisait avec franchise qu'elle ne s'engageait guère dans une politique de mission de recherche faute de moyens dégagés à cet effet et faute de temps à l'horaire. Néanmoins, c'est à leur propre initiative que quelques enseignants se tournent vers une participation active à des recherches et des colloques (où les formateurs présentent des dispositifs originaux de formation).

Vu les nombreuses opportunités qui semblent exister à proximité de la HE (soutien à la recherche par le Centre de recherche des instituts groupés de HELMo (CRIG), proximité de l'Université de Liège, partenaires étrangers et universités internationales), il serait heureux de développer davantage les relations menant à des recherches-action-formation débouchant sur des communications à des colloques et des publications (sous forme de fascicules, d'articles, d'outils...).

### Service à la collectivité

- 1 Si la section témoigne d'une bonne implication en matière de services à la collectivité, (par exemple : la production d'ouvrages à caractère didactique ; des interventions dans le cadre de la formation continuée des enseignants), le comité des experts souligne cependant l'absence d'une réelle politique en la matière.
- 2 Le comité des experts note des projets d'implantation d'un service de formation continuée à la HE en collaboration avec la FOCEF : formation maître de stage (4 jours), formation maître de psychomotricité (3 jours), formation *accompagnement et soutien des jeunes instituteurs* (4 jours), A.S.B.L. *Hypothèse* consacrée à l'éveil scientifique (*Printemps des sciences*), etc.

### Relations nationales et internationales

La mobilité des étudiants au niveau international est une réalité nettement valorisée. Il s'agit d'un point fort qui peut clairement contribuer au développement d'enseignants ouverts sur le monde et conscients de la richesse que représente le contact avec la « différence ». La mobilité des professeurs est aussi favorisée par la HE.

---

<sup>2</sup> Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

## ***CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques***

---

### **Opportunités et Risques**

Le comité des experts pointe comme une opportunité la situation de la HE située en centre ville qui facilite la fréquentation d'institutions culturelles (bibliothèque, théâtre et Opéras).

Le comité des experts relève également la présence à Liège de trois HE formant les instituteurs-trices préscolaire.

De plus, le comité des experts souligne comme risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

### **Plan d'action**

Les recommandations formulées par le comité tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et/ou complètent, les objectifs stratégiques identifiés par la section préscolaire. Le comité invite la HE et sa section préscolaire à les opérationnaliser et à les inscrire dans un échéancier.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail important accompli pour préciser le profil de l'enseignant du préscolaire issu de la HE</li> <li>- Prise en compte du référentiel de compétences et des axes de formation dans la formation</li> <li>- Adaptation du programme en dialogue avec les étudiants</li> <li>- AFP développant des thématiques intéressantes au travers les 3 années</li> <li>- Bonne articulation entre théorie et pratique</li> <li>- Mise en place de projets interdisciplinaires</li> <li>- Organisation de projets permettant à l'étudiant de se construire et de développer un esprit critique</li> <li>- Stage : réflexion autour de la progression des apprentissages, bonne préparation, travail collectif d'évaluation du stage</li> <li>- Mobilité internationale des étudiants et des enseignants favorisés par la HE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les directions d'écoles partenaires auraient dû être associées davantage à la démarche qualité</li> <li>- Des démarches plus systématiques de conceptualisation gagnent à être généralisées</li> <li>- Projets interdisciplinaires encore trop localisés</li> <li>- Promotion de la réussite : résultats encore insuffisants (tutorat difficile à mettre en place)</li> <li>- Selon certains anciens étudiants, manque de préparation pour affronter les aspects administratifs du futur métier</li> <li>- Absence d'une formation sur la « déontologie »</li> <li>- Peu de ressources (de temps et d'autres moyens) attribuées aux enseignants à la participation à des projets de recherche</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Position géographique</li> <li>- Présence à Liège de trois HE formant les instituteurs-trices préscolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence à Liège de trois HE formant les instituteurs-trices préscolaire</li> <li>- Dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.</li> </ul>

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondir la réflexion : Quelle vue globale du programme ? Quelle politique de développement du pédagogique et plus particulièrement de la section préscolaire ?</li> <li>- Approfondir la question de la formation par compétences (réflexion sur le profil) et travailler à l'élaboration d'indicateurs du développement des compétences de ces savoirs agir complexes</li> <li>- Développer davantage de projets interdisciplinaires pour renforcer la cohérence de la formation et alléger les grilles-horaires</li> <li>- Dans le cadre du TFE, veiller à une plus grande articulation entre les aspects théoriques et pratiques et les évaluations de ceux-ci</li> <li>- Expliciter et rappeler la signification des différentes formes d'évaluation auprès des étudiants et la portée exacte qu'elles ont sur la formation.</li> <li>- Réfléchir à un système de communication davantage formalisé afin d'améliorer la communication entre les enseignants et les étudiants</li> <li>- En matière de promotion de la réussite, accorder une part plus grande à la préparation cognitive des étudiants notamment en préparant l'ensemble des professeurs à l'utilisation de stratégies pédagogiques visant cet objectif</li> <li>- Considérer davantage les employeurs comme des partenaires incontournables de la formation.</li> </ul>

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

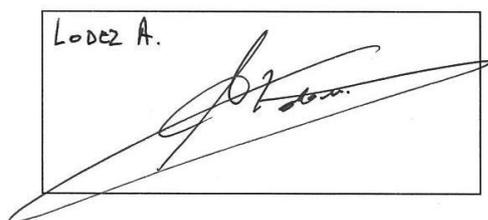
Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
4	2	Recommandation 3	<p>Concernant la « couleur particulière » de la section préscolaire, nous voudrions souligner notre volonté de ne pas enfermer les étudiants dans un mode de pensée ou un modèle professionnel unique. Au contraire, nous prôtons plutôt une vision « arc-en-ciel » du métier en offrant aux étudiants une palette de modèles pédagogiques et identitaires à partir desquels ils peuvent construire petit à petit et de manière critique et réflexive leur propre identité professionnelle, sur base également de leur projet personnel et professionnel.</p> <p>Cette construction est progressive ; elle se fait tout au long de la formation dans les cours « Profil de formation » et « Elaboration du projet professionnel », lors de l'exploitation des stages et de la préparation de leur évaluation, dans le cadre de l'activité « Des racines et des ailes » en 3<sup>ème</sup> année. Il s'agit de rencontres, planifiées en fonction des stages, entre un petit groupe d'étudiants et un enseignant de référence. <i>(REI p.49)</i></p> <p>Cette réflexion se fait bien entendu en référence au profil de formation qui défend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une école maternelle centrée sur l'enfant dans sa globalité,</li> <li>• une école maternelle qui veille à l'épanouissement de l'enfant et à son développement affectif,</li> <li>• une école maternelle où se développent les relations sociales et qui fait comprendre par le vécu le fonctionnement de la solidarité, de l'entraide, du respect de l'autre,</li> <li>• une école maternelle qui offre aux enfants des situations riches, en lien avec le milieu, ayant du sens pour eux et qui leur permettent de construire leurs apprentissages.</li> </ul>
5	2	Recommandation 3	<p>Les MFP sont des enseignants à part entière de la section. Ils participent aux conseils de section, réunions mensuelles des professeurs. Ils sont ainsi associés à la réflexion sur les activités d'enseignement et le programme de formation.</p> <p>La collaboration entre MFP et MA est réelle :</p> <p>En 1<sup>ère</sup>, formation à l'observation de l'enfant en collaboration avec les psychopédagogues, AFP d'éveil avec les enseignants d'Etude du milieu, préparation du stage autour d'un album en collaboration avec les professeurs de français et les psychopédagogues.</p> <p>En 2<sup>ème</sup>, travail en parallèle avec le cours de techniques de gestion de groupe autour des activités collectives, du travail par ateliers et de la pédagogie par projet et avec le cours de psychologie des apprentissages autour des compétences « Comprendre le temps et l'espace » et « Savoir lire ». <i>(REI p.27-28)</i></p> <p>Cependant, la collaboration devrait s'intensifier en multipliant les moments où MFP, professeurs de discipline et psychopédagogues prennent en charge ensemble, et non de façon parallèle, des activités d'enseignement.</p>

<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

7	3	Points d'amélioration 1	<p>Les aspects plus administratifs du métier sont présentés aux étudiants de troisième année lors des journées « Ouverture à la profession » qui se déroulent chaque année au mois de juin, comme activité finale de la formation. Une directrice d'école fondamentale leur présente, entre autres, toutes les modalités à suivre pour déposer sa candidature ainsi que les droits en matière d'ancienneté. Des représentants de trois syndicats leur présentent également leurs droits et devoirs en tant que jeunes enseignants. Une inspectrice insiste davantage sur les aspects administratifs et la tenue du journal de classe.</p> <p>L'information sur les aspects administratifs a bien lieu mais ces derniers ne prennent sans doute leur sens que lorsqu'ils font difficulté aux jeunes diplômés.</p> <p>Les aspects déontologiques sont envisagés dès la première année dans le cadre des AFP « Formation pratique » et des AFP « Psychopédagogie », notamment au travers de la brochure « Je veux réussir mon stage ! Que faire ? » rédigée en partenariat avec le groupe FAR. Ils sont rappelés au moment de chacun des stages.</p> <p>En troisième année, dans le cadre du cours « L'identité professionnelle, déontologie et dossier de l'enseignant », les aspects déontologiques du métier sont approfondis, notamment par l'exploitation des analyses réflexives réalisées en stage et au travers de l'exploitation du « Petit guide du jeune enseignant » édité par la Communauté française de Belgique  <a href="http://enseignement.be/download.php?do_id=1352&amp;do_check=">http://enseignement.be/download.php?do_id=1352&amp;do_check=</a>).</p> <p>Une formation « Accompagnement et soutien des jeunes instituteurs », prise en charge par un maître de formation pratique du préscolaire et un autre du primaire, est proposée à tous les jeunes diplômés. Elle leur est présentée lors du module « Ouverture à la profession » et rappelée par un courrier au début de l'année scolaire. Place est faite, dans cette formation basée sur les besoins exprimés par les participants, aux questions sur les droits d'ancienneté, les règles de priorité et autres aspects plus administratifs de la profession. Celle-ci permet également aux jeunes diplômés de partager leurs premières expériences professionnelles, de mieux connaître les réalités du terrain et de les appréhender de manière réflexive tout en bénéficiant d'un accompagnement professionnel. Cette formation a lieu durant quatre soirées dans les locaux de HELMo Sainte-Croix. (REI p.92)</p>
---	---	----------------------------	---

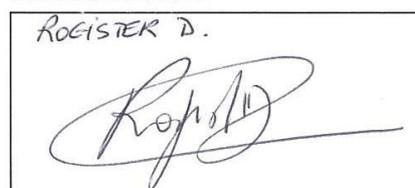
Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

Lodez A.



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

ROGISTER D.



Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

J. BECHOUX

